

**Objet :** rentrée scolaire et déclinaison locale du protocole sanitaire

Madame, Monsieur,

Votre enfant fera sa rentrée au collège **le mardi 1<sup>er</sup> septembre 2020, à 8h25**. C'est un moment important pour lui, mais aussi pour vous et pour la communauté éducative. Les emplois du temps provisoires ont été rendus disponibles depuis le jeudi 27 août sur l'espace Pronote.

Pour les élèves de 5<sup>ème</sup>-4<sup>ème</sup>-3<sup>ème</sup>, l'accueil se fera dès 8h25, avec les professeurs principaux.

En classe de 5<sup>ème</sup>, les élèves iront dans les salles C19-C20-C21.

En classe de 4<sup>ème</sup>, les élèves iront dans les salles D1-D2-D3.

En classe de 3<sup>ème</sup>, les élèves iront en salle A6-A8.

L'appel des élèves aura lieu sous le préau près de l'administration. Les élèves seront pris en charge par les professeurs principaux. Pendant ce temps, des informations seront également transmises par l'équipe de direction aux parents, au cours d'une réunion d'une durée d'une demi-heure environ.

En classe de 6<sup>ème</sup>, un accueil spécifique sera organisé.

Conformément à la circulaire de rentrée du Ministère de l'Education Nationale, chaque classe disposera d'une salle, hormis pour les enseignements spécifiques ou en groupes (arts-plastiques, éducation musicale, Physique-Chimie, Sciences et vie de la Terre, Technologie, Latin, LV2).

La cour des élèves de 6<sup>ème</sup> et de 3<sup>ème</sup> sera devant le bâtiment A, celle des élèves de 5<sup>ème</sup> et de 4<sup>ème</sup>, devant le bâtiment C.

**Le Principal**

S. LAUTRU

Dossier **suivi** par :

Le port du masque sera obligatoire à l'entrée du collège, dans les salles de classe et à l'extérieur, à l'exception de la restauration et de la pratique d'activités sportives.

Toute personne extérieure au collège souhaitant entrer dans l'établissement pourra le faire : le port du masque sera obligatoire. Elles devront se présenter à l'accueil de l'établissement et signer un registre de présence.

Téléphone :  
02.33.89.23.60

Fax :  
02.33.89.23.69

Mél :  
ce.0501240b@ac-normandie.fr

Restauration scolaire : les élèves déjeuneront par classe. Le placement ne sera pas libre. A la sortie du restaurant scolaire, il leur sera demandé de porter un masque.

Lavage des mains : le lavage des mains à l'entrée et la sortie des classes et de l'établissement reste de rigueur, comme aux mois de mai et de juin.

Pour que cette année se passe dans de bonnes conditions, il est impératif que chacun soit pleinement conscient du respect des gestes

protecteurs, à la fois pour les autres et pour soi-même. Nous comptons sur les élèves pour les respecter dans les espaces notamment, mais aussi sur la cour.

Bouteille/gourde : comme aux mois de mai-juin, il est recommandé aux élèves et familles de prévoir une bouteille/gourde pour chaque élève. En effet, compte tenu du Coronavirus, boire directement au lavabo reste interdit.

En cas de circulation active du virus, deux scénarios sont prévus par les autorités ; **hypothèse 1** : circulation active nécessitant la remise en vigueur d'un protocole réduisant la capacité d'accueil (impossibilité d'accueillir une classe de façon simultanée) ; **hypothèse 2** : circulation très active du virus, localisée, nécessitant la fermeture des écoles, collèges et lycées sur une zone déterminée. Les documents sont disponibles à l'adresse suivante : <https://www.education.gouv.fr/sites/default/files/2020-08/protocole-sanitaire---ann-e-scolaire-2021-2021-71258.pdf>

Ces règles sont soumises à l'évolution du contexte national et local, aux directives qui nous sont transmises par le Ministère de l'Education Nationale.

Communication : Espace numérique de travail (ENT) / Pronote, nous vous remercions d'activer vos codes quand vous êtes nouveaux parents / nouveaux élèves dans l'établissement. Pour les autres familles, une réactivation est nécessaire, pour maintenir la validité du lien. Il est important que les parents utilisent leur identifiant et mot de passe personnels. En effet, nous allons accentuer notre communication dématérialisée et utiliser moins de papier que les années précédentes.

Je vous informe également du départ de monsieur Brun, secrétaire de direction. Le nom de son/sa remplaçant-e n'est à cette heure pas connue. Monsieur Gonidec, principal-adjoint, est remplacé par madame Sandrine Schutz. Je tiens très sincèrement à remercier chaleureusement monsieur Brun et monsieur Gonidec de leur travail et de leur grande implication au sein de notre établissement.

Le Principal



S. LAUTRU